

**DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE**

COMMUNE

d ' A U B A G N E

Convocation du **24/09/2025**

Publication le **01/10/2025**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **32**

Quorum : **22**

N° **09_300925**

**OBJET : AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE**

Approbation d'une convention de mise à disposition temporaire de parcelle communale DI 165 consentie au Ministère de la Défense.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Septembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémie COETTO, Monsieur Jérémie PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Valérie ELBAZ formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Monsieur Andre LEVISSE (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Monsieur Laurent GUEDJ (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Madame Julie GABRIEL), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Joëlle MELIN (donne pouvoir à Madame Régine-Brigitte NIETO), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250930-300925_09b-DE
Reçu le 02/10/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
02/10/2025



Délibération n°09_300925 du Conseil Municipal du mardi 30 septembre 2025 (suite)

Monsieur Matthieu HERMANT rapporte :

Afin de réaliser des séquences d'entraînement au combat, le 1^{er} Régiment Étranger de Cavalerie du camp de Carpiagne a sollicité la Commune d'Aubagne pour utiliser les pistes DFCI existantes qui parcourent la parcelle communale DI 165, afin que les engins militaires puissent accéder aux zones d'exercices.

Il convient de préciser que les opérations d'entraînement sont réglementées par l'arrêté préfectoral du 28 mai 2018.

La parcelle DI 165, intégrée à la forêt communale dont la gestion est confiée à l'Office National des Forêts, est majoritairement composée de garrigue nue suite à l'incendie d'août 2017.

Cette autorisation est consentie à titre gracieux et pour une durée de 5 ans.

Cette délibération propose donc d'approuver la convention entre le 1^{er} Régiment Etranger de Cavalerie et la Commune d'Aubagne, précisant les modalités de mise à disposition de la parcelle DI 165.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Forestier,

VU l'arrêté préfectoral n°13-2018-05-28-005 du 28 mai 2018 réglementant les opérations d'entraînements,

CONSIDÉRANT que la mise à disposition temporaire de la parcelle communale DI 165, permettrait au 1^{er} Régiment Étranger de Cavalerie du Camp de Carpiagne d'accéder, par l'utilisation des pistes DFCI existantes, aux zones d'entraînement au combat,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER la convention de mise à disposition temporaire de la parcelle DI 165 entre le 1^{er} Régiment Étranger de Cavalerie du Camp de Carpiagne et la Commune d'Aubagne ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention correspondante ci-annexée et tout documents afférents à sa bonne exécution.

ADOpte A L'UNANIMITE

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250930-300925_09b-DE
Reçu le 02/10/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
02/10/2025



Délibération n°09_300925 du Conseil Municipal du mardi 30 septembre 2025 (suite)

ABSTENTIONS : 9

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Madame Valérie BOISSON, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250930-300925_09b-DE
Reçu le 02/10/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#,0C0F4E545246522D3231313330,30303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
02/10/2025

